



Proprietaire a l'etranger comment faire ?

Par **kayazz**, le **27/01/2016** à **18:17**

Bonjour

La semaine dernière j'ai visité une maison, le soucis :

C'est le locataire (qui par cette semaine) qui nous a fait visité, c'est un amis a lui qui lui louait. Sauf que la, le propriétaire est dans un autre pays et ne reviens pas tout ce suite.

Le propriétaire s'en fiche d'avoir un contrat de location, mais moi j'en veux un en cas de problème

Donc comment puis je faire ?

Peut on faire un contrat de location par mail en scannant les signature et en renvoyant? Par la poste y'en n'a pour des semaines

Est ce que je peux rester sans contrat le temps qu'il rentre et signé des son arriver?

N'ai je pas besoin de ce contrat pour assurer la maison et pour faire le changement d'adresse avec EDF et Veolia?

Voila merci d'avance de vos réponses !